



Bac Pro Forêt

PÉRIODE DE FORMATION Septembre à septembre

DURÉE 2 ans – Entrée en classe de Première (1+2)

CONTENUS DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- ❖ MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- ❖ MG2 Langue et culture étrangère
- ❖ MG3 Motricité, santé et socialisation
- ❖ MG4 Culture scientifique et technologique

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Communication professionnelle
- ❖ Égalité professionnelle.

OBJECTIFS

Le Bac pro Forêt prépare des jeunes aux métiers des travaux forestiers.

DOMAINE PROFESSIONNEL

- ❖ MP1 : Le chantier forestier dans son contexte
- ❖ MP2 : Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières
- ❖ MP3 : Organisation d'un chantier forestier
- ❖ MP4 : Travaux de sylviculture
- ❖ MP5 : Travaux d'exploitation forestière
- ❖ MP6 : Maintenance des équipements forestiers
- ❖ MAP : Module d'adaptation professionnelle : débardage à cheval

PARTICULARITÉ DU CENTRE

Massif forestier en propre de 255 ha qui permet beaucoup de pratique

Ainsi les élèves sont bien formés dès la seconde ce qui leur permet d'être immédiatement opérationnels en apprentissage lors des périodes en entreprise

Un atelier de maintenance et réparation des engins

Un simulateur de conduite permettant de se familiariser avec la conduite des différentes machines avant de les utiliser en situation de travail

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Evaluation en situation professionnelle

LIEU DE FORMATION

UFA du Nivot
Le Nivot
29 590 LOPEREC

RENSEIGNEMENT

Alain DEQUIN
02 98 81 10 04
adequin@lenivot.net

ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Reconnues aptes à l'exercice du métier lors de leur visite médicale d'embauche
- ✓ Justifiant au minimum d'un diplôme agricole de niveau V ou équivalent (CAP, BEP, BP, etc.)
- ✓ Ou d'une seconde professionnelle agricole

RECRUTEMENT

- ❖ Portes Ouvertes
- ❖ Rendez-vous à la demande
- ❖ Etude de dossier

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

1350 heures en centre de formation et 1940 heures en entreprise, congés payés déduits

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BTS gestion Forestière
- CS élagage
- CS abattage

VALIDATION

Baccalauréat Professionnel Forêt
RNCP 13872
Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole Travaux Forestiers en fin de classe de première (RNCP 10545)